



L'enquête publique...

une occasion unique de vous informer et de vous exprimer

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

"Tout va être interdit!"

Non, le parc n'imposera pas de nouvelles réglementations car il n'en a pas le pouvoir. Il ne peut rien interdire puisque c'est l'État qui conserve seule cette responsabilité.

"C'est toujours l'administration qui décide pour nous!"

Dirigé localement, le conseil de gestion sera composé d'élus locaux et de représentants des pêcheurs et usagers associés aux services de l'État. Le président sera élu parmi ses membres. Les préfets seront associés aux débats du conseil de gestion mais n'en seront pas membres.

"40 gardes armés!"

Les agents du parc auront pour principales missions l'observation et le suivi du milieu naturel. Ils seront également chargés d'apporter à la population toutes les informations que fournissent les connaissances acquises. Ils auront aussi bien sûr un rôle de surveillance mais il n'est pas question de les armer, ni d'en déterminer leur nombre a priori.

"Le Parc marin d'Iroise, c'est comme un parc national"

Les attentes exprimées par les Finistériens à l'occasion de concertations préalables ont révélé le manque d'adaptabilité des parcs nationaux terrestres à l'espace maritime. Le parc naturel marin met en place une façon différente de gérer la mer.

Organisée dans la perspective de la création du Parc naturel marin d'Iroise, l'enquête publique, parallèle à la consultation officielle des élus, fait suite à un long travail de concertation avec les représentants des acteurs locaux et la Mission. En complément d'une consultation officielle des élus et des instances socioprofessionnelles, elle va permettre d'associer l'ensemble de la population à cette réflexion sur l'avenir de l'Iroise.

Le parc naturel marin offre en effet au Finistère une nouvelle occasion d'afficher son dynamisme, ses capacités d'innovation et de confirmer sa vocation maritime.

■ L'enquête publique en pratique

Dans chaque mairie, à la Direction départementale de l'équipement et à la Direction départementale des affaires maritimes, sera mis à disposition un dossier à consulter, comprenant :

- > l'ouvrage "Richesses de l'Iroise" qui présente une synthèse de l'état des lieux,
- > la carte indiquant les limites du parc,
- > la proposition de composition du conseil de gestion,
- > une proposition de 10 orientations de gestion et un "document d'orientation" les explicitant.

Vos observations et propositions pourront être notées sur un registre tandis qu'un commissaire-enquêteur assurera des permanences en mairie pour se tenir à la disposition du public. Il fera la synthèse, dans son rapport, de ce qu'il a vu et entendu. Il pourra organiser des réunions s'il estime que l'information n'est pas suffisante.

Sont concernées par l'enquête, du nord au sud, les communes littorales de Porspoder à Douarnenez ainsi que les îles d'Ouessant, Molène et Sein.

Porspoder	Ploumoguer	Roscanvel	Saint-Nic	Douarnenez
Lanildut	Trébabu	Camaret-sur-Mer	Plomodiern	Ouessant
Brêles	Le Conquet	Crozon	Ploëven	Île Molène
Lampaul-Plouarzel	Plougonvelin	Telgruc-sur-Mer	Plonévez-Porzay	Île de Sein
Plouarzel	Loemaria-Plouzané	Argol	Kerlaz	

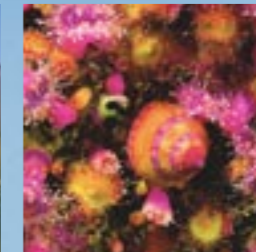
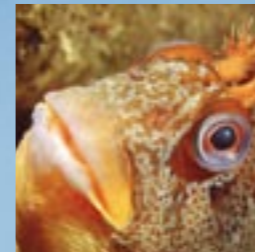


Préfecture maritime de l'Atlantique
Préfecture du Finistère

Mer d'Iroise

Mission pour un Parc Marin

2, place du 19^e RI - 29200 Brest
Tél. 02 98 44 17 00
www.parc-marin-iroise.gouv.fr



Écoutons la mer, écoutons les hommes...

Un parc naturel
marin en Iroise?
Votre avis
nous intéresse

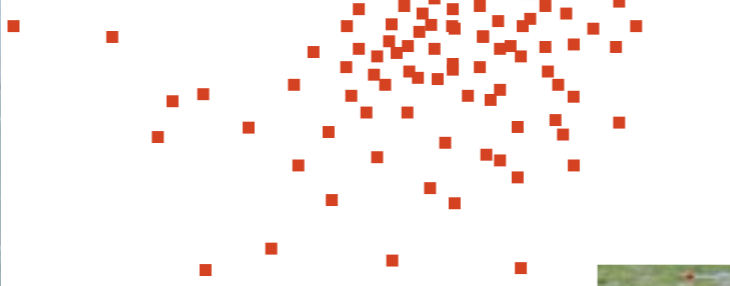
hippomane.com - 056.051 - 10.106 - Crédits photographiques : Yves Gladiu, Lionel Flageul. Avec l'aimable participation de Philip Plisson.



Enquête publique du 20 nov. au 22 déc. 2006



Raz de Sein



“S’il y avait plus de poissons dans la mer, il y aurait plus de marins...”
Guillaume Normant, président du Comité local des pêches d’Audierne.



Algues vertes



Pêche à pied suspendue



Ressources menacées

L'Iroise...

des richesses et des hommes

■ Une culture tournée vers l'océan

De tout temps, les habitants du littoral et des îles d'Iroise ont entretenu avec l'océan une relation empreinte de respect et de nécessité : la mer a dicté aux hommes les rythmes et les gestes de leur quotidien. Aujourd'hui encore, la culture de cette frange côtière du Finistère est marquée par des savoirs et des savoir-faire maritimes. Plus qu'un décor ou un paysage, l'Iroise constitue pour les habitants de ses rivages l'espace même où s'expriment leur attachement et leur fidélité au mode de vie de leurs pères.

■ Un support pour les loisirs

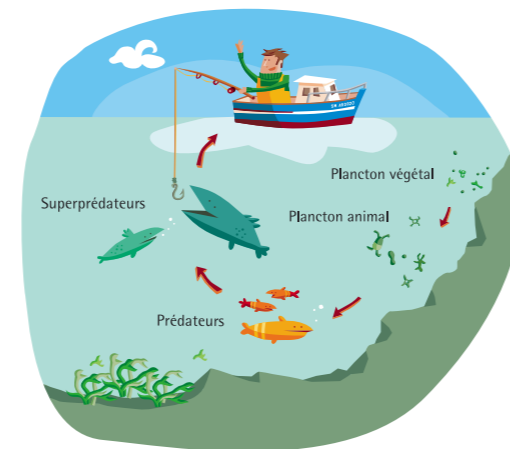
Aujourd'hui, jeunes et moins jeunes utilisent aussi la mer pour leurs loisirs. Adeptes de la plongée, de la plaisance, de la randonnée en kayak ou de la simple baignade, résidents et visiteurs venus d'autres régions profitent du milieu marin pour se détendre.

■ Des ressources indispensables

Pour les pêcheurs, la mer est bien plus encore. Source de vie, l'environnement marin leur offre une réserve de poissons et de crustacés qu'ils exploitent depuis toujours. Pour eux, la pêche constitue un véritable métier : activité économique bien présente en Iroise, elle s'appuie sur l'utilisation d'une ressource marine tributaire du bon fonctionnement du milieu naturel.

■ Des richesses insoupçonnées

Derrière des paysages célèbres et sous la surface de l'eau cohabitent en Iroise de multiples espèces animales et végétales, originaires de l'Atlantique ou de la Manche : certaines préfèrent les fonds sableux et calmes, d'autres les zones rocheuses et leurs eaux agitées. Préservée par les courants forts et froids, cette biodiversité constitue la vraie richesse de l'Iroise pour en faire l'un des espaces maritimes les plus féconds.



Mais des menaces nouvelles...

liées au mode de vie moderne

■ Un espace à partager

En Iroise comme ailleurs, les évolutions de la société se traduisent par une augmentation de la pression de l'homme sur le milieu marin. Une population croissante se concentre sur les côtes et utilise la mer. D'apparence inoffensive, chacun de ces usages finit par dégrader le milieu naturel lorsqu'il est multiplié par centaines, voire par milliers.

■ Une mer sous pression

“La mer ne peut plus absorber la totalité des pollutions occasionnées par la société de consommation” expliquent ceux qui s'intéressent à la santé de notre planète. Une partie des déchets transite par l'eau, puis les rivières, pour se déverser dans les océans, compromettant les fragiles équilibres écologiques.

Longtemps considérée comme une immense station d'épuration,

la mer n'est plus capable d'éliminer l'ensemble de ces rejets : souvent discrets et progressifs, les effets néfastes se font peu à peu sentir.

■ Des ressources qui diminuent

Qu'ils soient plaisanciers ou professionnels, tous les pêcheurs arrivent à un même constat : “Il y a de moins en moins de poisson...”. Les ressources marines vivantes sont certes renouvelables mais à la condition que certains équilibres soient respectés. Malgré des limitations de l'effort de pêche, l'exploitation de certaines espèces semble ainsi compromise.

Le naufrage de l'Amoco Cadiz

Une perte évaluée à plusieurs millions d'euros pour les pêcheurs professionnels et les ostréiculteurs.





En Iroise, un parc "sur mesure"

Novateur, le principe des parcs naturels marins s'inspire des réflexions menées en Finistère depuis 10 ans. Après avoir envisagé l'adaptation des parcs nationaux, l'État a privilégié le "sur-mesure" pour gérer l'espace maritime : une première, testée en Iroise.

Blennie

Imaginons ensemble des solutions

■ Un devoir pour chacun...

Pour préserver l'environnement et les hommes qui y vivent, des solutions collectives sont à imaginer. Des accords internationaux engagent les États vers une meilleure prise en compte de l'équilibre des océans, tandis que l'Europe définit de nouvelles politiques pour la pêche associant protection des milieux et maintien des stocks halieutiques⁽¹⁾. Quelles soient individuelles ou collectives, ces initiatives vont dans le sens du développement durable, seule option pour la survie de la planète.

■ ... une nécessité pour tous.

Jusqu'à présent, chaque catégorie d'utilisateurs s'est organisée indépendamment des autres, en fonction de son propre intérêt. Cette gestion "sectorielle" montre actuellement ses limites :

1. Stocks de poissons, crustacés...

les actions des uns gênent les activités des autres, voire pénalisent l'ensemble en dégradant la qualité de l'environnement. Face aux enjeux pour la société et à l'impérieuse nécessité d'agir, l'État doit intervenir d'urgence pour responsabiliser les usagers et préserver ainsi l'intérêt général dont il est le garant.

■ Une démarche de gestion intégrée

En associant collectivités et utilisateurs de la mer, des solutions plus cohérentes et mieux coordonnées pourront être trouvées. Elles permettront des interventions mieux acceptées par tous, plus efficaces sur la durée et plus respectueuses de l'environnement. Cette démarche, appelée "gestion intégrée", constitue le principe du projet de parc naturel marin et l'un des fondements du développement durable.

Le Parc naturel marin d'Iroise : une gestion collective

■ Associer élus, pêcheurs et usagers à la gestion de la mer

La concertation préalable a permis d'envisager l'organisation et la structure juridique d'un parc naturel marin, puis de la valider par la loi du 14 avril 2006.

Ce parc sera piloté par un conseil de gestion local, composé des représentants des usagers, d'élus et de l'État.

Sur la base des réflexions et propositions formulées par les commissions thématiques, le rôle du conseil de gestion consistera à :

> Élaborer le "plan de gestion" qui précise les objectifs à mettre en œuvre sur l'espace maritime classé en parc naturel marin.

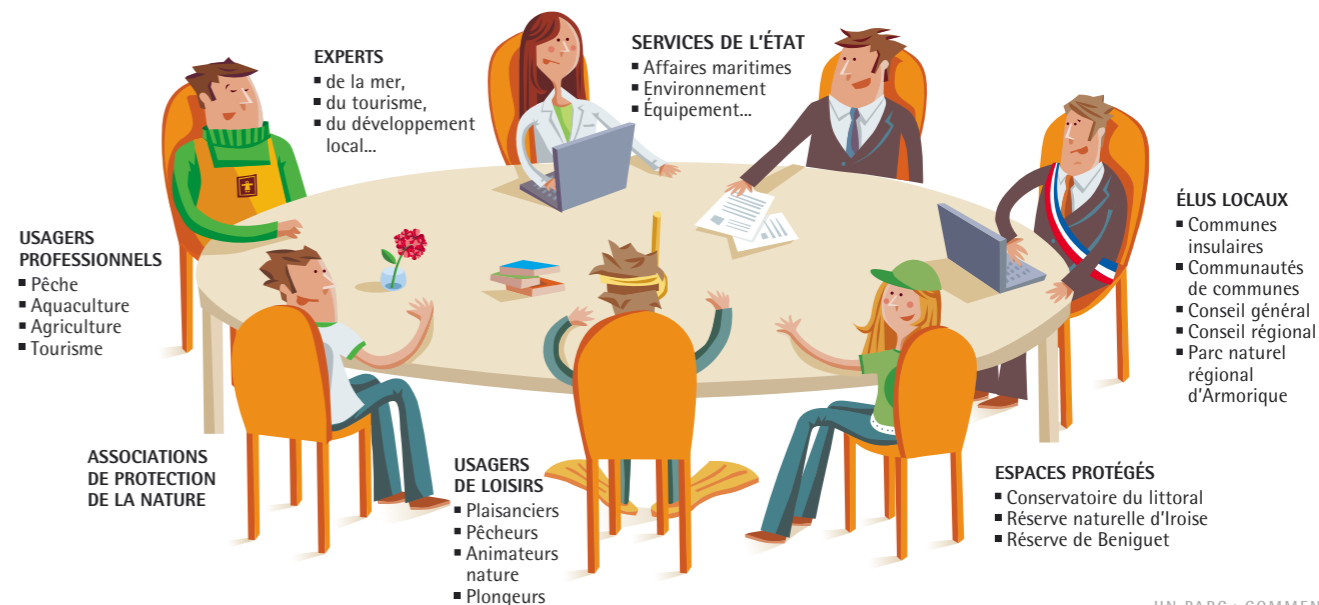
> Donner son accord sur toute nouvelle demande d'activité susceptible d'altérer de façon notable l'environnement marin.

> Formuler auprès de l'État des propositions pour adapter au mieux la réglementation.

> En relation avec les partenaires, établir un programme d'actions et prévoir son financement total ou partiel grâce aux moyens mis à disposition par l'État.

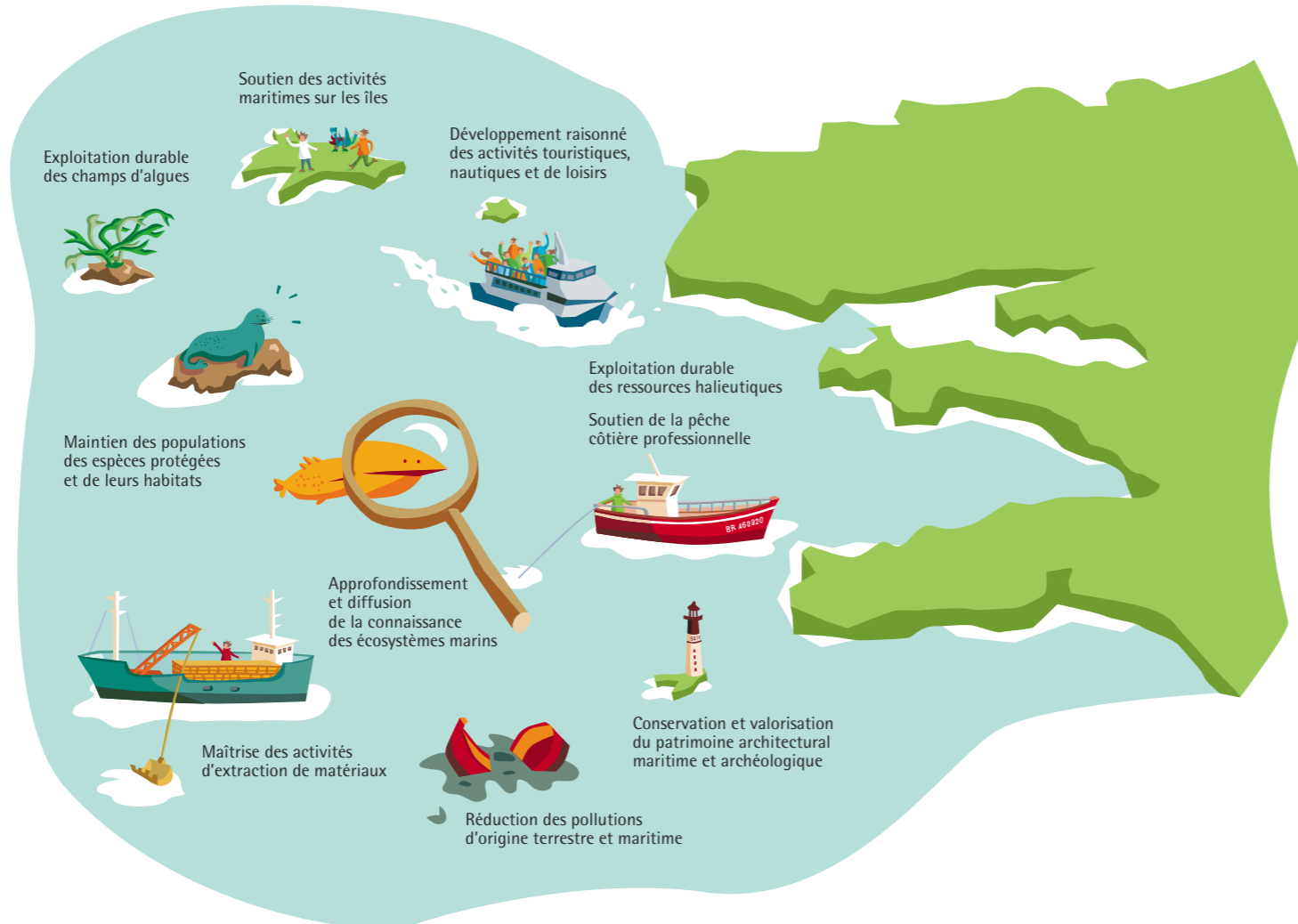
Le parc naturel marin aura donc un rôle complémentaire à celui de ses partenaires, qui veilleront à assurer la cohérence de leurs actions avec celles définies par le conseil de gestion. L'État gardera pour sa part la pleine et entière responsabilité dans la gestion de la mer, ainsi que dans la mise en place de la réglementation.

Le conseil de gestion



Le parc naturel marin : les dix orientations

En travaillant de manière préventive, le parc apporte une vision différente, qui prend en compte l'environnement et l'intègre dans les activités utilisant l'espace maritime. Cette approche nouvelle – dont le Parc naturel marin d'Iroise sera pilote – devrait permettre de tester des méthodes de gestion novatrices adaptées aux particularités de la mer, de gérer les problèmes concrets de la pêche, de la qualité de l'eau ou de la biodiversité par des solutions acceptables pour tous et qui préservent l'avenir.



Des actions pour concilier protection et développement

Menées à titre expérimental par la Mission du Parc marin d'Iroise, des actions ont déjà permis de vérifier la possibilité de concilier préservation de l'environnement et développement des activités de pêche ou de tourisme. En voici quelques illustrations :

■ Soutien à la pêche d'ormeaux à Molène

Grâce à une étude mesurant l'impact de la pêche sous-marine d'ormeaux sur le milieu naturel, deux jeunes îliens ont pu conforter leur activité de pêche professionnelle sur l'île. Cette étude a été pilotée et financée par la Mission.

■ Restauration des stocks de langoustes à Sein

Face au déclin des débarquements⁽¹⁾, les pêcheurs professionnels d'Audiernne ont décidé de mieux gérer les ressources de langouste. La Mission a organisé et financé des rencontres entre les pêcheurs et les gestionnaires du Parc international marin de Bonifacio (réserve naturelle) pour s'inspirer de l'expérience corse. À la suite de ces réflexions, le comité local des pêches a proposé un cantonnement⁽²⁾, dans un secteur stratégique en vue d'une reconstitution naturelle des populations de crustacés.

■ Réalisation d'une cartographie marine de la presqu'île de Crozon

À la demande de la communauté de communes de la presqu'île de Crozon, la Mission apporte sa contribution sur la partie marine de ce site Natura 2000. Elle fournit l'inventaire des espèces situées sur l'estran⁽³⁾ et complète ainsi le dossier de la partie terrestre. Elle préfigure les actions du parc marin pour développer la connaissance du milieu.

■ Préparation d'une charte pour l'observation des mammifères marins

Des professionnels du tourisme et du nautisme proposent la découverte de l'archipel de Molène et l'observation des phoques et des dauphins. Afin que ces pratiques ne se traduisent pas par le dérangement excessif des animaux, la Mission a collaboré avec un groupe de travail pour proposer une charte entre les professionnels et le parc marin. L'équipe du parc apporterait informations et conseils aux prestataires qui s'engageraient à respecter un "code de bonne conduite". La qualité des prestations serait ainsi garantie par le parc.

1. Tonnage passé de 50 à 5 tonnes en cinq ans.

2. Zone où la pêche est interdite.

3. Partie du littoral située entre les plus hautes et les plus basses mers.